

MAIRIE DE CROISY SUR EURE

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le vendredi 07 février 2020

Le vendredi 07 Février deux mille vingt à dix-huit heures, le conseil municipal légalement convoqué le jeudi 30 janvier 2020, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Jean Michel de MONICAULT, maire.

Présent : Jean Michel de MONICAULT, Cyril GARREAU, Marie-Annick LE BOURNAULT, Hervé MOINET, Jacky SABOURIN, Marcel BOUCHER.

Pouvoirs : Luc BAUDRY à Jean Michel de MONICAULT, Jean François CARRIERE à Hervé MOINET,

Absentes excusées : Julie TACCOEN, Ariane de LAVILLEON

Nombre de conseillers en poste : 10
Nombre de présents : 6
Nombre de pouvoir : 2
Nombre de votants : 8
Excusés : 4

Nomination d'un secrétaire : Cyril Garreau

1. Approbation de l'ordre du jour : accord à l'unanimité

2. Approbation du compte rendu du 10 janvier 2020 : pas de remarque sur le compte rendu ; approbation à l'unanimité.

3. Gestion du personnel :

- a. **Problématique de santé d'Éric LEBREC :** l'état de santé d'Éric Lebrec se dégrade. Il faut attendre les résultats des prochains examens médicaux pour prévoir l'avenir. Pour l'instant, il est en arrêt maladie.
- b. **Panne du tracteur :** depuis 15 jours. Impossible d'avoir les pièces de rechanges, compte tenu que le constructeur est situé au Japon, ce qui ne facilite pas les choses. Heureusement que l'on ne se trouve pas en période de tonte et que l'on a le vieux tracteur qui marche encore ! Le maire fait le maximum pour avoir les renseignements de l'importateur.
- c. **Retour sur le calcul des salaires et estimation des dépenses du chapitre 12 (salaires et charges).** Le tableau de calcul des salaires et charges a été revu en y incorporant les salaires de janvier comme référence et les primes mensuelles et semestrielles.

Le total des charges salariales se montent donc à : 83 484 € (très peu différent de la simulation présentée lors du dernier conseil dernier).

- d. **Indemnité des élus :** la loi promulguée le 27 décembre 2019 introduit après les élections de mars l'augmentation de 50% des plafonds indemnitaires du maire et des adjoints pour les communes de moins de 500 habitants (voir calcul ci-après : 14 000€)

Le conseil après délibération, prend acte de ces informations et demande au maire de présenter un plan d'action pour régler les problèmes de personnel. Il donne un accord pour introduire les nouvelles données de salaires et d'indemnités dans le budget 2020
--

4. Budget 2020:

- a. **Présentation des corrections du Compte Administratif 2019, suite à rattrapage des erreurs constatées :** on peut espérer avoir enfin les retours de la perception pour aboutir à un document correct. Actuellement nous ne pouvons pas présenter un compte administratif correct sans avoir approuvé la concordance entre le compte de gestion et le compte administratif. Nous allons donc reporter le vote du CA et du Budget début mars.
- b. **Orientations budgétaires 2020 (recadrage de certaines lignes comptables)**

Dépenses de fonctionnement :

1. **Charges de personnel : nouvelles estimations (voir 2b) intégrant les salaires de janvier comme référence et les primes instituées (84 000€)**
3. **Indemnité des élus** : la loi promulguée le 27 décembre 2019 introduit après les élections de mars l'augmentation de 50% des plafonds indemnitaires du maire et des adjoints pour les communes de moins de 500 habitants. Il est prévu un remboursement de cette dépense pour les petites communes sous certaines conditions.

La dépense correspondant à cette augmentation se monte à (montant net) :

tableau indemnités des adjoints et du maire		
	avant la loi mensuel	après la loi mensuel
maire / mois	661.20 €	991.80 €
adjoint /mois	167.26 €	250.89 €
3 adjoints/mois /salaires de 2 adjoints	250.89 €	376.34 €
total sur une année:	10 945.08 €	16 417.62 €
augmentation de dépenses de		5 472.54 €

4. **De même les frais de gardes des enfants des élus pour participer aux réunions de conseil seront remboursés intégralement par l'Etat.**
Il faudra donc les inscrire au BP en dépense et en recette.
5. **Examen des charges à caractère général**
Le conseil examine les propositions de dépenses du chapitre 11, ligne par ligne. Aucune remarque et anomalie ne sont constatées (voir résultat en annexe 3)

Après examen, les conseillers donnent leur accord sur la liste des charges à caractère général, ces chiffres seront donc repris dans les propositions de vote du BP telles que présentées dans le tableau de l'annexe 3

Recettes de fonctionnement

Dans ce chapitre, nous aurons les recettes des 3 taxes à introduire. Il nous faut cependant attendre de la Préfecture les chiffres des nouvelles bases. Pour la taxe d'habitation nous aurons un versement équivalent aux centimes près de l'Etat pour compenser la perte d'impôts décidée par l'Etat. Le montant à taux constant avoisine la somme de 180 000,00 €

Dépenses d'investissements (voir Tableau annexe 2)

Retour sur les investissements à programmer avant vote du budget
Inscriptions supplémentaires déjà votées :

- **Boucle C.** La réalisation de la jonction entre Croisy et Saint Aquilin, dite boucle C. Pour rappel, les dépenses se montent à 26 872.36 € TTC et les recettes (DETR + SNA) à 14 957.45 €.

Les autres investissements à décider

- **La restauration du vannage sur le bras du Béchet.** Le SIRE2 souhaite, avant toute intervention, faire une étude de débit en période d'étiage et en période de crue pour étudier l'impact de ce vannage sur l'écoulement du Béchet et de son bras dérivé. Cette étude sera faite par le bureau d'étude du Syndicat (SEGI), avant de prendre toute décision. La réalisation d'un seuil de déversement pourrait être une solution que pourrait accepter l'Agence de l'Eau. Il s'en suit que notre projet de restauration de vannage va être repoussé en 2021.

Le conseil après délibération, propose donc de retirer la dépense de restauration du vannage du budget d'investissement 2020 (11 500 €HT) pour la reporter à plus tard en fonction des conclusions qui seront données par le SIRE2 et de l'aide apportée par ce dernier

- **Informatique défectueuse** : le nouvel ordinateur a été livré. Le transfert des données et des logiciels a été effectué par la société ADMI, à l'exception du logiciel Berger Levrault très difficile à joindre pour nous dépanner. Il nous est demandé 400 € pour faire l'assistance alors que nous payons déjà une facture annuelle pour la maintenance du logiciel. Il est décidé de refuser ce devis.

Le nouveau logiciel comptable de gestion et d'administration (COSOLUCE) sera installé vers la mi-février.

- **Réfection de la portion de chemin d'entrée des propriétés derrière l'église (chemin des vieilles pâtures)** : pour rappel, la réfection de cette portion de chemin avait été prévue dans un projet plus global de travaux incluant la réfection des trottoirs entre la mairie et le pont sur le bras Sagout et la remise aux normes du bout de chemin des vieilles pâtures pour l'intégrer dans les longueurs de voiries prises en charge par le syndicat de voirie. Ce projet avait fait l'objet d'une demande de subvention DETR qui nous a été refusée. Suite à ce constat, nous avons décidé de reporter ces travaux à une date ultérieure. (après les travaux de réfection du pont sur le bras Sagout).

Après délibération, le conseil n'est pas contre la réalisation des travaux de réfection de cette portion de chemin qui seront décidés après obtention et analyse des nouveaux devis et la possibilité de les introduire au budget des investissements 2020 sans avoir recours aux subventions

Recettes d'investissements (voir Tableau annexe 2)

- Recettes d'investissement subventions ? demandes de Reste à réaliser RAR (boucle B) 13 040.00 € (déjà voté le 10 janvier 2020)
- La subvention de DETR pour les travaux boucle C a été validée à hauteur de 40%. Nous venons de recevoir un courrier de la Préfecture qui va rédiger les arrêtés correspondants.
- Pour la subvention de la SNA, nous devons attendre l'accord au mois de février (6000€). Nous avons prévenu la SNA de l'accord de subvention de la DETR pour ce dossier.

4. Prochaines municipales de mars 2020 : rappel des dates clefs :

Le 7 février (aujourd'hui) date limite d'inscription sur les listes électorales. Le nombre d'inscrits est de 173 sur la liste principale et de 4 sur la liste complémentaire (étrangers Europe)

Le 8 février, (Annexe 0) attention, les dossiers d'inscription doivent être complets pour permettre l'inscription définitive sur la liste électorale.

Entre le 20 et le 23 février : réunion de la commission électorale (JM de Monicault, Hervé Moinet et Jacky Sabourin) pour validation de la liste électorale.

Le 27 février : date limite de dépôt de toutes les candidatures en Préfecture.

Actuellement, une liste de 11 candidatures est constituée (« liste du maire sortant »), pas d'autre candidature actuellement

Le 2 mars à 0h : ouverture de la campagne électorale officielle.

Le 14 mars : dépôt des bulletins de vote au maire.

Le 15 mars : élection ; 1^{er} tour.

- Actuellement des problèmes sont observés sur le logiciel permettant de sortir les listes électorales ! Mélanie a finalement court-circuité le passage par le logiciel Berger Levrault et traite les inscriptions en direct avec l'INSEE.
- **Les grilles de permanences à tenir durant les élections seront à mettre en place d'ici peu : à coordonner avec les nouveaux candidats.**

5. Urbanisme

a. Elagage des arbres et haies de la propriété CAUDAL :

Le constat d'huissier est prévu le mardi 11 février 2020. Nous lui enverrons le constat puis engagerons les travaux.

b. Bornage du chemin de la Boulaie Marion : le géomètre Forteau a réalisé les bornages. Les attestations de bornage et la détermination des numéros cadastraux des nouvelles parcelles sont acquises.

- La nomination de l'enquêteur public a été faite par nos soins suite à la proposition du tribunal administratif.
- L'ensemble du dossier soumis à cette enquête est constitué.
- L'arrêté d'ouverture de l'enquête rédigée par le maire, a été transmis pour validation à l'enquêteur pour permettre de lancer la procédure. (Consultable en mairie).
- Les annonces dans les journaux vont être programmées la semaine prochaine.
- Les permanences pour l'enquête publique sont prévues mardi 31 mars de 10h00 à 12h et le jeudi 16 avril de 16h00 à 18h00. (respect des délais légaux pour la programmation de cette enquête).

c. Permis préalable d'urbanisme d'Anne Laure Buchaillat : la demande lui a été refusée et doit être redéposée en permis de construire. Surface d'aménagement des combles déclaré à 56.4 m² supérieure à 40 m². En fait la surface annoncée est celle de toute la surface des combles. La surface créée est inférieure à 40 m². Une nouvelle demande préalable sera redéposée en y mentionnant les surfaces réelles de l'agrandissement avec des plans en 3D permettant de justifier l'aménagement de la maison.

d. Proposition de vente d'une parcelle de 150m² à Daniel Martin. Daniel Martin a négocié l'achat du terrain n° AB 07 (route de Vaux) aux conjoints Moinet. Ce terrain pour moitié sera vendu à Mr Martin, l'autre moitié sera vendue à Mr et Mme le Thomas.

Mr Daniel Martin serait donc intéressé par l'achat du chemin entre sa propriété et le terrain AB 07. Je propose une vente au prix de 2 000.00 €. (150m²)

M Daniel Martin est d'accord pour faire établir le bornage à ses frais et de prendre à sa charge les frais de notaire.

Le conseil donne son accord pour établir et signer la convention permettant d'entamer la procédure de transaction et fixer les conditions de vente de ce chemin suivant les principes exposés.

6. Informations des comités syndicaux.

a. Convention avec la SNA : frais d'entretien des réseaux de récupération des eaux de pluies : Demande d'autorisation de signature d'une convention entre SNA et la commune pour donner à SNA la compétence de gestion et de financement des frais d'entretien des réseaux de récupération des eaux de pluies dans les zones urbaines. (auparavant entièrement à la charge de la commune)

Après délibération, l'accord de signer une telle convention avec la SNA est donné au maire.

b. Syndicat de rivière d'Eure : le 23 janvier 2020, le syndicat de rivière d'Eure a présenté les orientations budgétaires : dépenses de fonctionnement et d'investissements ; recettes de l'Agence de l'Eau ; débat sur la prise en charge des travaux de restauration des ouvrages, (dont les vannages).

La restauration du vannage régulant le débit des eaux vers le moulin du Béchet, a été

discutée. La position du SIRE2 est de faire une étude hydrologique permettant de connaître le rôle de ce vannage. Cette étude sera faite par le SIRE2 (maitre d'œuvre) SEGI). En fonction des résultats, plusieurs solutions seront proposées.

Le maire propose donc de reporter la restauration du vannage en 2021, lorsque les conclusions du SIRE 2 auront été établies et que la solution de restauration sera choisie.

c. Comité syndical du SIEGE : L'assemblée générale des délégués s'est tenue le 30 novembre, le procès-verbal vient d'être reçu. Il est consultable en mairie.

7. Informations diverses :

a. Réponse de la copropriété du moulin de Croisy (bras Sagout) : L'ensemble des conseillers ont reçu ce document. Il n'y a donc plus de commentaires à faire sauf exiger de la copropriété une assurance responsabilité civile pour accéder au vannage et couvrir les accidents et dégradations pouvant arriver lors des interventions du syndic sur les ouvrages et dans la zone propriété de la commune. Comme délibéré précédemment, la commune va dénoncer le contrat d'entretien des ouvrages et de nettoyage.

Après délibération sur le sujet les conseillers municipaux votent à l'unanimité leur accord pour faire une réponse au courrier envoyé par la copropriété du moulin de Croisy pour dénoncer le contrat d'entretien des ouvrages (nettoyage des encombrants et des obstructions des vannages) et leur demander la copie de l'assurance qui les couvre pour réaliser les taches sur les ouvrages et vannages.

b. La défense incendie : Informations sur les nouvelles exigences en la matière. Discussion sur les travaux d'investissements et d'entretien des bouches à prendre en compte pour Croisy ; La mare du haut Croisy est située trop loin de certaines habitations (la distance ne doit pas excéder 200 m). Obligation de revoir l'organisation de la défense incendie en 2020-2021. Nous pourrions, avant toute action, faire appel à la nouvelle structure du département mise en place pour faire une étude appropriée à notre situation.

c. Changement des compteurs EDF de la mairie. Remplacement par des Linky le 28/01/2020. Pour les particuliers, le contact sera pris directement avec chaque habitant. La commune n'a aucun pouvoir pour gérer les poses et surtout s'y opposer.

d. Fleurissement et aménagement de la commune : avancement de la remise en état du mobilier. Les 4 tables de pique-nique sont posées dont une au haut Croisy.

e. Comité des fêtes : le programme provisoire annoncé est le suivant :

- **1^{er} mars : Carnavacrepes** : venez déguisés avec vos crêpes
- **Avril : sortie culturelle en famille** : dimanche 12 ou 19 ou 26 : encart ci-dessous à remettre à la mairie avant le 29/02 pour une meilleure organisation.
« Sortie culturelle sur Paris, transport inclus => Cité des sciences ou Palais de la découverte/Jardin des plantes »
- **27 juin : Fête des voisins** – Le groupe FLASHBACK (avec batteurs) animera la soirée Rock, Blues, Rythm'n'blues, Reggae, Zouk, Biguine
Chacun apporte salade composée, tarte salée et sucrée-barbecue à disposition basé sur un principe de partage – Le comité des fêtes offre pour l'occasion un cocktail (mojito, ti punch). Vous pouvez venir accompagner de vos amis/famille.
- **14 juillet : Concours de Pétanque** géré par Alexandre
- **05 ou 06 septembre** : Demi-journée canoé avec pique-nique
- **30 octobre** : Halloween -> Laser Game à l'aerobowling Evreux
- **6 décembre** : Atelier créatif-Décoration de lettres géantes pour décorer notre village avec chocolat chaud/Thé offert

Prochain conseil le 6 mars 2020 à 18h00 (vote du CA et du Budget) (si c'est possible)

Le secrétaire de séance :

Cyril Garreau

signature électronique



Le maire :

Jean Michel de Monicault

Signature

Annexe 0 : Candidatures aux élections municipales du 15 et 22 mars 2020

« Liste du maire sortant »

Conseillers sortants :

Jean Michel de MONICAULT,
Marcel BOUCHER,
Jean François CARRIERE
Cyril GARREAU,
Jacky SABOURIN,

Nouveaux candidats :

Christine BAUDRY
Géraldine CHAPELAIN
Freddy BIZARD
Alexandre GUENEAU
Pierre de MONICAULT
Nicolas PEAN

Annexe 1 présentation du Compte Administratif 2019 au 30/01/2020 (provisoire)

COMMUNE DE CROISY SUR EURE				
COMPTE ADMINISTRATIF 2019				
	prévisions	réalisations		
Dépenses de fonctionnement 2019	273 234.34 E	193 417.90 E		
Recettes de fonctionnement 2019	273 234.34 E	218 320.31 E		
excédent de fonctionnement 2018		52 434.34 E		
Résultats de fonctionnement			77	336.75 E
Dépenses d'investissement 2019	224 566.96 E	183 915.58 E		
Recettes d'investissement 2019	224 566.98 E	181 250.73 E		
recette d'investissement 2018		11 351.02 E		
Résultat d'investissement			8	686.17 E
BILAN 2019 (1)+(2)	I	86 022.92 E		
RESTES A REALISER SUR 2019				
	Dépenses	Recettes		
Boucle B	13 040.00 E			
Boucle B SNA DETR		18 500.00 E		
Résultats des restes à réaliser	13 040.00 E	18 500.00 E	5	460.00 E
Affectation en réserves R 1068 en investissement				000E
Report en fonctionnement R 002			77	336.75 E
Report en investissement R 001			8	68617E

Annexe 2— tableau des investissements 2020 et RAR

A rajouter en investissement pour changer l'Informatique (1445.00 €) + logiciel COSOLUCE (1734.00 €) et éventuellement la réfection de la portion de voirie (vieilles pâtures) accédant aux propriétaires des terrains derrière l'église (5 400.00 €)

Le projet de restauration du vannage du Bechet est enlevé du BP 2020, et serait à rajouter au B P 2021 en fonction des résultats d'étude du projet par le SIRE

Voie douce BOUCLE B							
	HT	TTC	RAR 2020 dépenses				RAR 2020 recettes
Boucle B (tableau en index boucle B)	44 895,79 €	53 874,95 €	13 040,00 €	DETR 40%	17 958,32 €		réalisé pour partie RAR à inscrire en dépenses et recettes
Réalisé en 2019							
dépenses	29 035,61 €	34 842,73 €	13 040,00 €				
recettes	5 387,40 €						18 570,92 €
				SNA	- €		6 000,00 €
				DETR	5 387,40 €		12 570,92 €
							DETR versement d'une avance 28% de la subvention
investissement boucle C (2020)							
	HT	TTC	RAR 2020 dépenses	subventions attendues			
travaux CAUCHOIS / Charrier	22 393,63 €	26 872,36 €	- €	DETR 40%	8 957,45 €	- €	en attente accord de subvention
				SNA	6 000,00 €		
Achat système informatique (2020)							
	HT	TTC	RAR 2020 dépenses				RAR 2020 recettes
Logiciel COSOLUCE	1 445,00 €	1 734,00 €					
remplacement de l'ordinateur du secretariat	1 203,97 €	1 444,76 €	- €				
Refection du mur mitoyen de la cours de la mairie (2020)							
	HT	TTC	RAR 2020 dépenses		recettes commune		dépense réelle commune
estimation des dépenses							
devis	3 796,91 €	4 556,29 €	- €				
dépense à la charge du propriétaire (1/2 montant TTC)	2 278,15 €						à verser à la commune
dépense à la charge de la commune		4 556,29 €					à inscrire en investissement compte 2128
recette commune TVA					759,38 €		FCTVA (16.404%)
recette venant du propriétaire					2 278,15 €		à inscrire en recette fonctionnement (042-722)
cout pour la commune			- €				1 518,76 €
							cout pour la commune
Restauration du Vannage du Bechet							
	HT	TTC			recettes commune		dépense réelle commune
estimation des travaux							
devis CAUCHOIS	11 500,00 €	13 800,00 €					
recettes (2/3 du HT)					7 666,67 €		3 833,33 €
recupération TVA					2 300,00 €		voir qui paye la TVA (Commune ou SIRE 2)
Refection chemin des Vieilles pâtures SI FAISABLE							
	HT	TTC			recettes commune		
estimation des travaux							
Devis TPN 30/01/2020	4 500,00 €	5 400,00 €					
recupération TVA							

Annexe 3 : synthèse provisoire du BP au 10 janvier 2020

détail des dépenses et recettes du budget 2020				
	budgetisé 2019	depensé 2019	proposé 2020	observations
dépenses de fonctionnement				
011 charges à caractère général	123 139,38 €	50 404,00 €	56 570,00 €	
012 charges de personnel	68 195,00 €	78 248,00 €	83 500,00 €	voir tableau de simulation des salaires et des charges
023 virement à la section invest	14 007,96 €		72 565,00 €	
022 dépenses imprévues	2 000,00 €	- €	2 000,00 €	
042 opérations d'ordre entre section (virement en investissement)	2 161,00 €	2 161,00 €		
065 autres charges de gestion courante	58 311,00 €	56 685,00 €	57 878,00 €	
066 charges financières	5 220,00 €	5 218,00 €	4 134,00 €	voir tableau des emprunts
067 charges exceptionnelles	200,00 €	700,00 €	200,00 €	
total dépenses de fonctionnement	150 094,96 €	193 416,00 €	276 847,00 €	
recettes de fonctionnement				
002 excédent de fonctionnement	52 434,34 €		59 246,00 €	
013 atténuation de charges	17 300,00 €	16 755,00 €	12 500,00 €	
70 produits des services	1 674,00 €	3 519,00 €	11 174,00 €	
73 impôts et taxes	192 039,00 €	163 918,00 €	179 551,00 €	
74 dotations et participations	8 787,00 €	13 263,00 €	11 796,00 €	
75 autres produits de gestion courant	500,00 €	2,95 €		
77 produits exceptionnels	500,00 €	2 770,00 €	2 580,00 €	
total recettes de fonctionnement	273 234,34 €	200 227,95 €	276 847,00 €	
dépenses d'investissement				
001 déficit	- €			
Dépenses imprévues			12 200,00 €	
16 remboursements d'emprunts	23 724,00 €	23 723,00 €	112 167,00 €	
GFP Batiments et installation	1 579,00 €	1 578,00 €		
remplacement informatique			3 080,00 €	
Voie douce boucle B	51 000,00 €	33 480,00 €	13 040,00 €	13 040 € RAR
voie douce boucle C			26 872,36 €	
vannage bras du Bechet			- €	
Achat terrain écopâturage	5 000,00 €	6 147,00 €	500,00 €	
refection du mur mitoyen de la place de la mairie			1 520,00 €	
total dépenses investissement	76 303,00 €	64 928,00 €	169 379,36 €	
recettes Investissements				
excédent	11 351,00 €		35 789,00 €	
virement de section fonct	14 007,00 €		72 565,00 €	
opérations d'ordre amortissements	2 161,00 €	2 161,00 €		
FCTVA + TA + compensation 2016	8 583,00 €	8 630,00 €	31 408,36 €	
autre dettes autres groupement	1 500,00 €	12 356,00 €		
emprunt	90 000,00 €	90 000,00 €		
subventions boucle B +boucle C)	45 106,00 €	26 880,00 €	33 450,00 €	18 500 € RAR
total recettes	172 708,00 €	140 027,00 €	173 212,36 €	
Bilan excédentaire du BP 2020			3 833,00 €	

mis à jour le

10/01/2020

Séance du Conseil Municipal du vendredi 07 février 2020

ARRETE et SIGNATURES

Arrêté par le maire : Jean Michel de Monicault

J. de Monicault

A Croisy sur Eure le : 07 février 2020



Nombre de membres en exercice : 10

Nombre de membres présents : 6

Nombre de pouvoirs : 2

Nombre de suffrages exprimés : 8

Nom – Prénom	Pouvoir	Signature
BAUDRY LUC	A Jean Michel de MONICAULT	
BOUCHER Marcel		<i>Ch</i>
CARRIERE Jean François	A Hervé MOINET	
GARREAU Cyril		<i>[Signature]</i>
de LAVILLEON Ariane	Absente	
Le BOURNAULT Marie-Annick		<i>MA</i>
MOINET Hervé		<i>[Signature]</i>
SABOURIN Jacky		<i>[Signature]</i>
TACCOEN Julie	Absente	